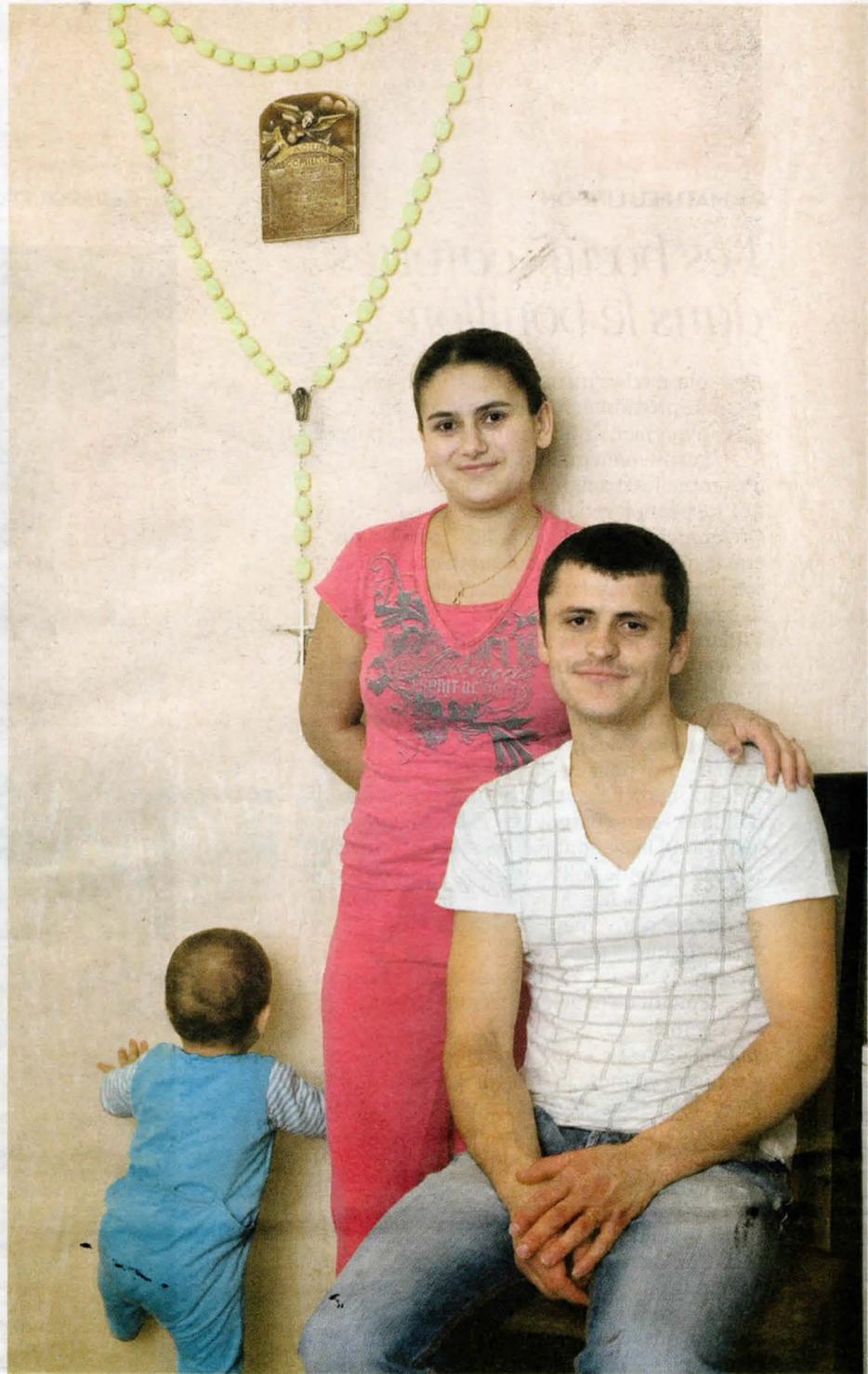


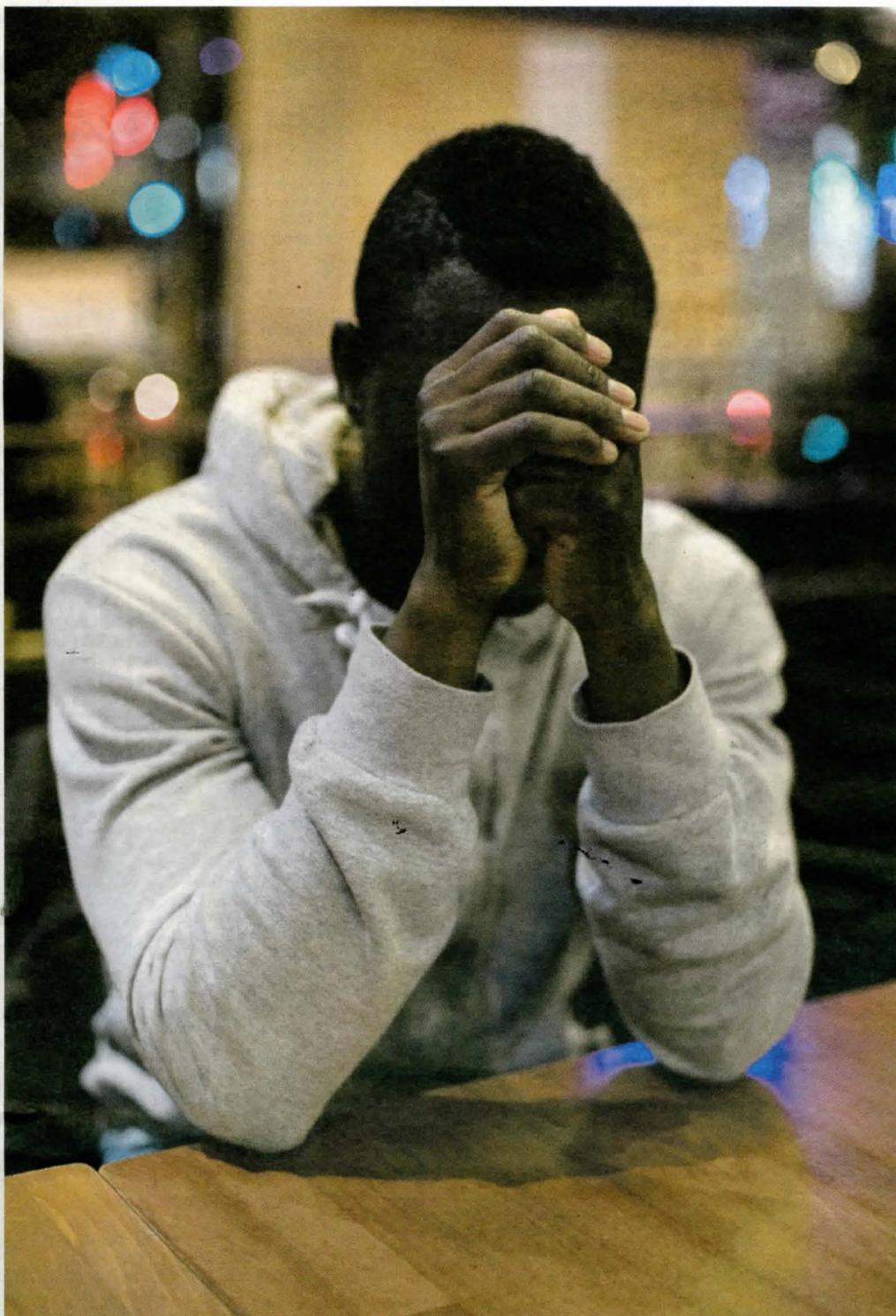
Mayooran, 16 ans, a fui la guerre au Sri Lanka. Il est arrivé à l'aéroport Charles-de-Gaulle en 2010.



Marius, 24 ans, arrivé en France à 15 ans, avec Lonela, venue à 18 ans, et leur fils.

Mineurs étrangers écueils à l'accueil

Chaque année, plusieurs centaines d'enfants ou d'adolescents cherchent refuge en France. Dans l'obligation de leur prêter assistance, l'Etat se défausse sur des collectivités locales, qui n'ont plus les moyens de faire face.



Un mineur de 16 ans en attente de scolarisation, dans un café à Boulogne-Billancourt, le 24 novembre.

Par **WILLY LE DEVIN** et **LAURA THOUNY**
Photos **BENOÎT GRIMBERT**

Son visage rond et ses boucles élastiques la disent tout juste sortie de l'enfance. Mais la détermination qui habite son regard raconte un parcours où le répit n'a pas eu son mot à dire. Laure a 14 ans. Elle vient du Congo-Brazzaville. Assise dans une pièce claire, au premier étage d'un foyer pour mineurs de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, elle confie son histoire d'une voix douce, mêlée de défi. «*Je veux me battre pour ma vie*», clame cette ado qui n'a que faire de se plaindre. Pas question, non plus, de laisser dire qu'elle n'est pas la bienvenue dans ce pays.

Laure est née à Brazzaville, au début des affrontements entre partisans de Sassou N'Guesso et de Pascal Lissouba. Son père, militaire, survit au conflit. Mais pas à la maladie, qui l'emporte en 2007. Il sera suivi deux ans plus tard par son épouse. «*Certains m'ont dit que c'était le sida, souffle la jeune fille. Mais c'est faux! De toute façon, je n'ai jamais vraiment cherché à savoir.*» Enfant unique, Laure est recueillie par un oncle qui boit et fait peu de cas de sa nièce: «*Il y avait des jours où il était bien. D'autres où ça n'allait pas. Il me donnait à man-*

ger quand ça lui chantait...» Elle n'en dira pas plus. Quand l'oncle meurt à son tour, Laure trouve refuge chez les parents de sa meilleure amie. Eux la traitent correctement – du moins, au début. Lorsqu'ils quittent le Congo pour l'eldorado français, elle est du voyage. Sans papiers, la famille se fait discrète. Durant huit mois, Laure tourne en rond, privée d'école, dans une maison étrangère. Jusqu'au jour où le père de son amie l'emmène «*faire des courses*», la fait marcher pendant des heures, pour arriver dans une gare inconnue. Lui dit de l'attendre. Et s'en va, pour ne pas revenir. Recueillie par les services sociaux, Laure est adressée au foyer d'accueil d'urgence pour mineurs de La Courneuve. Le choc est rude. «*Je suis arrivée dans un monde où je ne connaissais personne. Et puis je me suis dit: c'est ta vie qui repart de zéro.*» Franco-phone, elle n'a pas tardé à réintégrer les bancs de l'école où, très douée, on a évoqué la possibilité de la faire passer dans une classe supérieure. Une chance, quand on sait que beaucoup galèrent des mois avant d'être scolarisés ou simplement pris en charge. A présent, Laure se reconstruit, petit à petit: «*Je sais que Dieu veut que j'avance doucement. Qu'il me réserve de belles choses.*»

Comme elle, des centaines de mineurs venus de l'étranger échouent chaque année en France, seuls, fuyant la misère ou la guerre, quand ils n'ont pas été «*mandatés*» par des adultes restés au pays.

Dans le jargon administratif, on les appelle les «mineurs étrangers isolés» ou «MEI».

L'accueil de ces jeunes se fait en vertu de la convention internationale des droits de l'enfant. Elle dit, en substance, que tout mineur a droit à protection et assistance là où il se trouve. De ce fait, ils ne peuvent être soumis à une procédure d'expulsion. Mais si l'Etat a signé, c'est aux collectivités locales d'assurer la prise en charge... Voilà pourquoi, depuis près de quinze ans, un bras de fer oppose les collectivités territoriales à l'Etat au sujet de la prise en charge des mineurs isolés. «*Déjà sous Mitterrand, leur situation suscitait des frottements politiques assez spectaculaires*», confie Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny.

Un sixième des arrivées pour la seule Seine-Saint-Denis

A l'époque, pourtant, on était encore loin des 6 000 mineurs isolés qui peuplent aujourd'hui les foyers de l'Hexagone. Si ces chiffres sont supérieurs de 50% à ceux du milieu des années 90, ils n'ont toutefois rien de gargantuesque pour un pays comme la France. Le fond du problème réside plutôt dans la répartition territoriale très inégale des MEI. Ces jeunes se concentrent en effet sur six départements, ce qui fait littéralement exploser leurs mécanismes d'insertion respectifs: Paris, le Nord, le Pas-de-Calais, Mayotte, la Guyane, et la Seine-Saint-Denis – du fait, notamment, de la proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle. La raison? D'abord, ces zones sont les plus généreuses en terme d'insertion, et puis elles représentent des lieux de passage privilégiés vers d'autres horizons. Tous les acteurs du dossier le disent: on sait, du Mali au Pakistan en passant par la Colombie ou le Congo, que la Seine-Saint-Denis constitue une terre d'asile de choix pour ces mineurs. «*Lorsqu'ils arrivent à la gare du Nord, aucun ne s'y trompe. Ils savent tous qu'il faut prendre la ligne 5 et descendre au terminus [Bobigny, ndlr]. Ils viennent en France chercher quelque chose de précis. Cela ne veut pas dire, toutefois, que ce qu'ils vivent n'est pas infiniment violent*», martèle Jean-Pierre Rosenczveig. La majorité de ces mineurs isolés serait en effet instrumentalisée par les filières d'immigration afin de se faire une place dans un pays développé, et ensuite envoyer de l'argent dans le pays d'origine. Ils deviennent ainsi un enjeu de réussite pour leur famille, leur village, leur ethnie. Et vivent avec une pression inhumaine sur les épaules. Réussir devient une obligation. Rentrer au pays, l'assurance d'être frappé par la honte.

Au cœur de l'été, le président (PS) du conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, a rué dans les brancards. L'objectif était simple: faire voler en éclat le tabou qui entoure la situation de ces enfants, et, surtout, dénoncer le fait que la Seine-Saint-Denis, qui héberge à elle seule un sixième des MEI, fait plus que sa part du boulot. En 2010, le département a dépensé 35 millions d'euros pour accueillir 943 mineurs (contre 14 millions en 2007). Une somme considérable pour ce territoire, en proie aux difficultés budgétaires et habité par l'une des populations les plus pauvres du pays. Ces dernières années, Bartolone a écrit à tous les ministres concernés par le dossier: Affaires sociales, Intérieur, Affaires étrangères, Justice, ainsi qu'au Premier ministre, François Fillon, pour leur expliquer que la Seine-Saint-Denis ne pouvait pas assumer «*au nom de la France*». Mais de réponse, il n'y en eut jamais.

Bartolone est donc passé de la parole aux actes. Il a décrété que plus aucun mineur ne serait accueilli par son Aide sociale à l'enfance (ASE) à compter du 1^{er} septembre. Résultat, des dizaines d'enfants ont dormi dans les squares pendant des semaines, guettant avec hâte l'ouverture des portes du tribunal de Bobigny, où les greffières et les éducateurs





Le foyer Aristide-Briand à Gagny, en Seine-Saint-Denis, géré par l'Aide sociale à l'enfance, le 12 novembre. Le département s'est occupé d'un millier d'arrivants en 2010.

➔

**MINEURS
ÉTRANGERS:
ÉCUEILS
À L'ACCUEIL**

de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) leur payaient à manger sur leurs propres deniers.

**Une prise en charge
à «l'emporte-pièce»**

Moriba est de ceux-là. A 16 ans et demi, il a quitté son village près de Kayes, au Mali, avec l'équivalent de 1000 euros en poche. Il dit, comme beaucoup d'autres MEI, qu'il est orphelin. Qu'il a fui un soir, sans prévenir sa famille, «pour faire des études parce [qu'il en] a toujours rêvé». Difficile, au fond, de connaître la vérité. Même pour un magistrat qui gère ce type de dossier depuis des années: «Certains disent vrai, mais d'autres arrivent avec un discours extrêmement programmé», estime Jean-Pierre Rosenczveig. Tant qu'ils n'ont pas ce qu'ils veulent, ils disent que leurs parents sont morts et qu'ils n'avaient pas d'autres solutions. Et puis, avec le temps et la confiance, ils finissent par avouer que leur histoire était un mensonge total. C'est comme ça. Pour autant, mon rôle en tant que président du tribunal pour enfants est de les protéger. Alors, vérité ou pas, je me bats pour que chacun d'entre eux soit placé dignement.» Pour Moriba, il a fini par trouver une solution en le plaçant dans un foyer de Boulogne-Billancourt. Le jeune Malien y est «bien. Ça change des soirées dans la rue à tenter d'accrocher les maraudes du Colonel-Fabien [à Paris] avec les SDF.» Depuis mi-octobre, Moriba fait du sport, dispose

de 15 euros d'argent de poche par semaine, et attend d'être scolarisé dans une classe FLE (français langue étrangère).

Toutefois, ces placements n'obéissent à aucun circuit logique. Aujourd'hui, chaque solution tient du bricolage. Si la Seine-Saint-Denis a adouci il y a peu sa position en accueillant à nouveau un arrivant sur dix à Roissy, aucune régulation nationale digne de ce nom n'a encore vu le jour. Pour l'instant, ce sont les parquets des départements inondés de MEI qui se dessaisissent au profit de ceux de province, qui disposent de solutions de place-

«Certains disent vrai, mais d'autres arrivent avec un discours extrêmement programmé. [...] Vérité ou pas, je me bats pour que chacun d'entre eux soit placé dignement.»

Jean-Pierre Rosenczveig président du tribunal pour enfants de Bobigny

ment. «Mais cela ne réjouit pas tout le monde, les départements réputés paisibles s'insurgent, croyant que la Seine-Saint-Denis leur envoie des délinquants!» s'irrite Claire Mairand, éducatrice à la PJJ de Bobigny. Il va falloir inventer un vrai truc parce que là, c'est vraiment à l'emporte-pièce.»

Pourtant, lorsque les cas sont traités sérieusement, les «mineurs isolés» mènent en général leur inser-

tion avec brio. Ainsi Laure, en troisième depuis début octobre. En avance sur ses camarades, elle pourrait sauter une classe dans les semaines qui viennent. Plus tard, la jeune fille se voit travailler dans la finance ou la gestion: «Comme ça, je ne serai plus une orpheline. Je serai une orpheline qui gagne bien sa vie.» Après quoi, elle s'imagine lancer un jour un programme d'aide pour les enfants des rues de Brazzaville. Histoire de donner à son tour à ceux qui n'ont pas été «gâtés par la vie».

«Ces jeunes ont un incroyable désir de réussir et de s'adapter.» Jacques est éducateur au foyer de Gagny. Dans cette grande bâtisse en pierre meulière, il travaille avec une vingtaine de garçons âgés de 15 à 18 ans. Concentrés sur leur avenir, «ses» jeunes ne suscitent que des retours élogieux: «Les employeurs se les arrachent! Ce sont des gars qui en veulent et on peut compter sur eux.» En 2009, trois des Meilleurs Apprentis de France étaient des mineurs isolés. Il faut dire qu'ils n'ont pas droit à l'erreur.

Pas question pour eux de redoubler, de se réorienter ou de laisser les traumatismes du passé affecter leur scolarité. S'ils veulent rester en France dans la légalité après leur majorité, il leur faut prouver à la préfecture qu'ils sont «en passe d'intégration» dès leurs 18 ans. Quitte à faire des choix d'orientation par défaut. La grande majorité des mineurs



Malik, un jeune Pakistanais, pendant un cours de français au foyer Aristide-Briand, le 12 novembre.

isolés sont ainsi dirigés vers l'alternance, voie royale vers l'autonomie et, par extension, vers la délivrance d'un titre de séjour. Ce qui signifie souvent faire le deuil de leurs rêves initiaux.

Pour le moment, Mayooran se refuse à y penser. Longs cils noirs, silhouette chétive, ce jeune Sri-Lankais d'origine tamoule a 16 ans mais en paraît 13. Comme tous les samedis matin, lui et cinq de ses camarades d'exil participent à un cours de soutien en français. Dans la salle d'étude du foyer de Gagny, la professeure navigue de l'un à l'autre. Tous se situent à des niveaux d'apprentissage différents. Au premier rang, Jonson associe les mots aux images d'une voix lente: «Oreille, fleur, vélo...» Derrière lui, Salif apprend le vocabulaire des herbicides pour son CAP de jardinage. Mayooran, lui, annote une description de Delphes au lendemain de la guerre civile en Grèce. Sans vraiment comprendre ce qu'il lit. «Des fois, je me demande pourquoi je suis là. Et puis, j'essaie de tout oublier, je travaille, je travaille...»

Les os des poignets mesurés

Mayooran a été intercepté à l'aéroport Charles-de-Gaulle en octobre 2010, accompagné d'une jeune femme qui ne faisait pas partie de sa famille. Durant dix jours, il a été maintenu en zone d'attente avec des migrants adultes. On a mesuré les os de ses poignets, pour vérifier sa «minorité». On lui

a fait répéter son histoire en présence d'un interprète, avant de le faire passer, lui aussi, devant un juge pour enfants. Ensuite seulement, l'adolescent a été confié à un foyer d'urgence, puis à celui de Gagny. A présent, il tente d'oublier les images qui le poursuivent.

«Il y a eu une explosion. Quand je me suis relevé, mes parents n'étaient plus là.» Les yeux éteints, Mayooran lâche dans un murmure qu'il a «perdu» ses parents lors d'un attentat survenu à Jaffna, dans le nord du Sri Lanka. Lorsque les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont voulu faire de lui un enfant soldat, son oncle l'a décidé à s'enfuir en Allemagne. Dit-il vrai? «Il reste des zones d'ombre, concède Toufik Oukaci, le chef de service du foyer. Mais nous voyons bien que Mayooran a vécu des choses très dures.» Sa capacité de résilience force en tout cas l'admiration. Il ne lui a fallu que quelques mois pour apprendre les rudiments du français. A présent, Mayooran se prépare à passer le brevet des collèges. Son rêve: étudier l'informatique. Pas sûr qu'il lui soit toutefois donné de poursuivre ses études jusqu'au bac: l'heure de la majorité approche.

«La voie professionnelle lui permettrait de mettre toutes les chances de son côté pour le titre de séjour», estime, pragmatique, Toufik Oukaci. En attendant, Mayooran reste convaincu que ses parents pourraient avoir réchappé de l'attentat, et qu'ils l'attendent quelque part en Inde. Mais,

depuis quelques semaines, il fait déjà moins de cauchemars.

Au bout du chemin, tous ont à l'esprit la promesse d'une «intégration» réussie. Marius, 24 ans, l'incarne à la perfection. Débarqué de Roumanie en 2002, à l'âge de 15 ans, il ne parlait pas un mot de français. A Paris, il a d'abord vécu dans un squat, «sans personne sur qui compter». «C'était l'époque des Roumains à parcêtres», se souvient Gérard Pringault, directeur de l'association auprès de laquelle le garçon a finalement trouvé de l'aide. Marius, lui, assure qu'il n'a jamais cédé aux adultes qui voulaient le forcer à saboter des horodateurs. «Ceux qui ont fait ça ont cherché la facilité», assène-t-il, dans un français parfait.

Marius et Ionela: «On est partis de rien»

De gamin caractériel et inhibé, Marius est devenu un homme marié, père d'un petit garçon et propriétaire d'un appartement à Créteil (Val-de-Marne). Titulaire d'un BEP de menuiserie, il travaille en CDI pour une entreprise de rénovation. Quant à sa femme, Ionela, elle est arrivée de Roumanie à l'âge de 18 ans. «On est tous les deux partis de rien. Ça nous a soudés.» Marius a même aidé à créer une association qui loue des appartements aux jeunes majeurs à leur sortie des foyers. Son credo: «Ceux qui se plaignent n'ont qu'à retourner au pays planter des tomates!» Aux yeux de ses camarades d'exil, ce modèle de réussite en deviendrait presque agaçant: «C'est vrai qu'on me dit tout le temps: arrête avec tes leçons de morale! Mais je me suis démerdé pour en arriver là.» Sur les chantiers, Marius n'aime pas dire qu'il est roumain. De peur de passer pour un voleur. «Il a mal vécu son identité... Il la vit toujours mal, reconnaît Gérard Pringault. Du coup, il a des mots très durs pour certains de ses compatriotes. J'essaie de lui expliquer que tous ne sont pas des marginaux...» Peine perdue: «Les Roms nous collent la honte», décoche Marius. Il n'approuve pas pour autant le gouvernement Sarkozy, si prompt à dénoncer la «délinquance roumaine»: «Ils ne racontent que des conneries. Il n'y a qu'à voir où j'en suis!» Désormais, Marius n'a qu'un seul but: offrir «une vraie jeunesse» à son fils, David. «Un prénom bien français, non?»

Les trajectoires comme celles de Marius tiennent à peu de chose. Si les mineurs isolés n'ont pas le temps de se retourner, focalisés sur l'échéance de leurs 18 ans, ils n'en demeurent pas moins vulnérables. Ainsi cette jeune ex-Yougoslave du foyer de Montfermeil, qui vient de subir un avortement après avoir été «charmée» par un adolescent roumain tout juste majeur.

Finalement, il suffirait d'un peu de volonté politique: «Cela fait quatorze ans que nous travaillons sur cette question, fulmine Pierre Henry, directeur général de France Terre d'asile (FTA). Il faut rappeler que le nombre d'arrivées est stable, il n'y a pas d'augmentation phénoménale. Oui, il y a des solutions de pilotage. Mais il ne faut surtout pas instrumentaliser ce thème, sans quoi les jeunes vont en pâtir.» Et les rapports s'amoncellent. Notamment celui de la sénatrice UMP Isabelle Debré, publié en 2010, qui recommandait enfin une véritable implication de la part de l'Etat.

Faute de quoi, demain, d'autres jeunes exilés viendront s'échouer sur le parvis du tribunal de Bobigny. Ils seront envoyés en Ille-et-Vilaine, en Meurthe-et-Moselle ou ailleurs. Les départements se démèneront, comme toujours, pour trouver à qui une place, à qui une école. Quand ils ne seront pas tout bonnement refusés. «Je me demande où ils passeront leurs nuits, songe la jeune Laure. J'ai l'impression que seul un mineur isolé est capable de comprendre un autre mineur isolé. Des fois, on dirait que les politiques oublient que la France est un Etat de droit! Mais qu'est-ce qu'ils diraient, si ça arrivait à leurs enfants?»